

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 18 Octobre 2022

Étaient présents : M. Christophe TARY -- M. Jean-Marc JAVAUX - Mme Nora ATAMNA - M. Maxime VAUTHIER - Mme Claudine DELAITRE - M. Benoit SAUVAGE - M. Jean-Gabriel DELOUF - Mme Cécile DRUAUX - M. Laurent CARDOT - M. Serge SCHMIT.

Absents excusés : Mme Josiane PRUNIAUX (pouvoir à Mme Claudine DELAITRE) - M. Robin LHENRY (pouvoir à M. Serge SCHMIT) - Mme Christelle ROY (pouvoir à M. Benoît SAUVAGE) - Mme Alison CALPENA-JUAREZ (pouvoir à M. Christophe TARY)

Absent non excusé : M. Johann BOUGARDIER

Mme ATAMNA Nora est nommée secrétaire de séance.
Le Maire ouvre la séance à 19 h 00.

ORDRE DU JOUR

1. Motion de soutien à l'Aéroclub de Haute-Saône
2. CAV - Rapport d'observations de la Chambre régionale des comptes
3. CAV - Avenant à la délégation d'instruction des autorisations d'urbanisme
4. CAV - Reversement d'une part de la taxe d'aménagement
5. Réserve Naturelle du Sabot - Acquisition d'une parcelle
6. Affouage 2022-2023
7. Éclairage public - Extinction nocturne
8. SIED 70 - Étude de faisabilité chaufferie bois
9. ELIAD - Convention de partenariat

Le procès-verbal de séance du 19 juillet 2022 est approuvé à l'unanimité.

FINANCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Motion de soutien à l'Aéroclub de Haute-Saône

La motion de soutien à l'Aéroclub de Haute-Saône présentée par M. le Maire qui consiste à ne pas laisser s'installer une société privée de parachutisme et de préserver la tranquillité des habitants, est approuvée à l'unanimité.

2. CAV - Rapport d'observations de la Chambre régionale des comptes

Le rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes portant sur l'enquête relative à l'intercommunalité de la Communauté d'Agglomération de Vesoul et de la commune de Vesoul concernant les exercices 2015 et suivants a été acté par le Conseil Municipal et a fait l'objet d'un débat.

3. CAV - Avenant à la délégation d'instruction des autorisations d'urbanisme

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant n° 1 à la convention fixant les modalités de délégation de l'instruction des actes et des autorisations du droit des sols avec la Communauté d'Agglomération de Vesoul.

4. CAV - Reversement d'une part de la taxe d'aménagement

La Loi de Finances 2022 rendant obligatoire pour les communes le partage des produits de la taxe d'aménagement avec son EPCI, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de reverser 1% du produit de la taxe d'aménagement à la CAV, en coordination avec cette dernière.

5. Réserve Naturelle du Sabot - Acquisition d'une parcelle

Le Juge Commissaire ayant ordonné en date du 13 septembre 2022 la vente de la parcelle cadastrée ZH n° 52 à la commune au prix de 2 500 €, le Conseil Municipal revient sur sa décision du 19 juillet 2022 et valide l'acquisition de la parcelle au prix prononcé.

TRAVAUX

6. Affouage 2022-2023

L'affouage 2022-2023 s'effectuera dans les parcelles 2, 6 et 36. Il est décidé de maintenir le prix du lot d'affouage à 65 €.

7. Éclairage public - Extinction nocturne

Après la phase d'expérimentation qui a débuté en avril 2022 et pour laquelle une économie de 45% a été constatée sur les dépenses d'électricité, le Conseil Municipal décide l'interruption de l'éclairage public la nuit de 0h à 5h (sauf le samedi) dans toutes les rues, à l'exception de deux grands axes très fréquentés, à savoir l'Avenue de l'Ancienne Mairie (RD 9) et la rue Marcel Rozard (RD 301).

8. SIED 70 - Étude de faisabilité chaufferie bois

Le Conseil Municipal approuve le principe de réalisation d'une étude par le SIED 70 qui consiste à évaluer la faisabilité technique et économique du projet d'implantation d'une chaufferie automatique au bois, proposant des solutions techniques adaptées au contexte. Cette étude concernera les bâtiments communaux, ceux de l'AHSEEA ainsi que l'ADMR 70.

SOCIAL

9. ELIAD - Convention de partenariat

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention de partenariat avec l'association ELIAD pour laquelle la commune versera 15 € de participation sur l'installation du dispositif de téléassistance, lors de chaque nouvel abonnement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 50.

Fait à Frotey-lès-Vesoul, le 24 octobre 2022

Le Maire,
Christophe TARY



La secrétaire de séance
Nora ATTANAKA